

# SEANCE du Jeudi 13 février 2020

## Procès-Verbal

**Nombre de membres** L'An deux mille VINGT, le 13 FEVRIER à VINGT HEURES, le CONSEIL DE COMMUNAUTE, En exercice : 41 régulièrement convoqué le sept février 2020, s'est réuni à Val-au-Perche, 3 rue de la Cidrerie, Présents : 30 sous la Présidence de Monsieur Serge CAILLY, Président.  
Votants : 36

**Étaient présents** : Mme Claudine BERAU, M. David BOULAY, Mme Lydie BOULAY, MM. Maurice BOULLAY, Serge CAILLY, Jean-Pierre DESHAYES, Mmes Sylvie DESPIERRES, Amale EL KHALEDI, MM. Jean-Luc FERCHAUD, Mme Séverine FONTAINE, MM. Patrick GREGORI, Michel HEROUIN, Jacques KÄSER, Mmes Christine LA LOUZE, Brigitte LAURENT, Danièle MARY, M. Pierre MENAGER, Mme Héléne OBISSIER, M. Roger PAPILLON, Mmes Catherine PEZARD, Anne-Marie SAC-EPEE, MM. Pierre SAUVEE, Guy SUZANNE, Rémy TESSIER, Mme Isabelle THIERRY, M. Sébastien THIROUARD, Jacques TRUILLET, Mme Lydie TURMEL, M. Olivier VOISIN, Guy VOLLET

**Absent représenté par Suppléant** :

**Absents représentés par pouvoir** : M. Marc BUGEY donne pouvoir à M. Jacques TRUILLET, Mme Véronique CAFFIER donne pouvoir à Mme Amale EL KHALEDI, Mme Martine GEORGET donne pouvoir à M. Jacques KÄSER, M. Daniel JEAN donne pouvoir à Mme Isabelle THIERRY, M. Arnaud LOISEAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre DESHAYES, Mme Laurence MONIN donne pouvoir à Mme Brigitte LAURENT.

**Absents excusés** : MM. François GOULET, Bruno JOUSSELIN, Vincent LEROY, Jean-Claude LHERAULT, Anthony SAVALE  
Secrétaire de Séance : M. Guy VOLLET

M. CAILLY ouvre la séance du Conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand à 20h30, et propose l'ordre du jour suivant

### **ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du Conseil communautaire du 19/12/2019
3. Finances :
  - a. Approbation des comptes de gestion 2019 (BG et budgets annexes)
  - b. Vote des comptes administratifs 2019 (BG et annexes)
  - c. Affectation du résultat (BG et annexes)
  - d. Amortissement comptable des bâtiments Ateliers relais, Sineau, Planète Mat'
  - e. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement
4. Culture : Attribution d'une subvention à l'association Unimusic
5. Ecole -Enfance - Jeunesse :
  - a. Demande de subvention DETR 2020
  - b. Semaine de la Petite Enfance
6. Informations diverses
7. Questions diverses

\*\*\*\*\*

#### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Le Conseil accepte de désigner Monsieur Guy VOLLET secrétaire pour cette séance.

#### **2. Approbation du compte-rendu du 19/12/2019**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil communautaire du 19 décembre 2019 à l'unanimité.

### 3. Finances

#### a. Approbation des comptes de gestion 2019 – Budget Générale et Budgets annexes

Sous la présidence de M. CAILLY, Président, et après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Après s'être assuré que le M. Le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Considérant que les opérations ont été faites régulièrement

#### **Le Conseil communautaire, A L'UNANIMITE,**

- **Approuve** les comptes de gestion 2019 du Budget « GENERAL - 57600 »

- **Approuve** les comptes de gestion 2019 des Budgets « ANNEXES »

BA57602	TETE NOIRE	BA57605	SPANC
BA57604	ZA LA BRUYERE	BA57606	ZA DE MALE
BA57607	ZA IGE	BA57608	LOTS INTERCOMMUNAUX D'ATIVITES
BA57610	BATIMENTS D'ACTIVITES	BA57609	LOCATION BATIMENT ZA IGE
BA57611	PEPINIERES D'ENTREPRISES	BA57612	COUSETTE
BA57613	BATIMENT AGRICOLE	BA57614	POLE DE SANTE
BA57615	ATELIER SINEAU	BA57616	PLANETE MAT
BA57617	ATELIERS RELAIS	BA57619	ZA LES VAUX GOMBERT

#### b. Vote des comptes administratifs 2019 – Budget Général et budgets annexes

##### Budget général

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE Moigne Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

##### Section de fonctionnement

. résultats reportés	1 236 799,20
. dépenses de l'exercice	7 427 752,57
. recettes de l'exercice	8 172 341,40
. résultat de l'exercice	744 588,83
. résultat de clôture 2019	1 981 388,03

##### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-233 858,18
. dépenses de l'exercice	1 883 434,80
. recettes de l'exercice	1 518 956,13
. résultat de l'exercice	-364 478,67
. résultat de clôture 2019	-598 336,85

<u>Restes à réaliser</u>	
. en dépenses d'investissement	554 163,00
. en recettes d'investissement	960 213,00
. Solde	406 050,00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Tête Noire**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARI Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	1 725,63
. dépenses de l'exercice	10 777,19
. recettes de l'exercice	9 470,00
. résultat de l'exercice	-1 307,19
. résultat de clôture 2019	418,44

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	0,00
. dépenses de l'exercice	8 366,00
. recettes de l'exercice	8 825,19
. résultat de l'exercice	459,19
. résultat de clôture 2019	459,19

<u>Restes à réaliser</u>	
. Solde	0,00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### Budget annexe ZA la Bruyère

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	17 768,84
. recettes de l'exercice	17 768,84
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-206,00
. dépenses de l'exercice	17 768,84
. recettes de l'exercice	17 974,84
. résultat de l'exercice	206,00
. résultat de clôture 2019	0,00

#### Restes à réaliser

. Solde	0.00
---------	------

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### Budget annexe SPANC

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le comité syndical siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section d'exploitation

. résultats reportés	-520,17
. dépenses de l'exercice	37 954,35
. recettes de l'exercice	32 347,14
. résultat de l'exercice	-5 607,21
. résultat de clôture 2019	-6 127,38

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	10 712,32
. dépenses de l'exercice	0,00
. recettes de l'exercice	0,00
. résultat de l'exercice	0,00
. résultat de clôture 2019	10 712,32

Restes à réaliser  
. Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe ZA de Mâle**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	304 182.53
. recettes de l'exercice	307 784.30
. résultat de l'exercice	3 601.77
. résultat de clôture 2019	3 601.77

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	4 637.11
. dépenses de l'exercice	212 678.09
. recettes de l'exercice	244 364.56
. résultat de l'exercice	31 686.47
. résultat de clôture 2019	36 323.58

Restes à réaliser  
. Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

## Budget annexe ZA Igé

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	46 347,19
. recettes de l'exercice	46 347,19
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	-46 347,19
. dépenses de l'exercice	46 347,19
. recettes de l'exercice	46 347,19
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	-46 347,19

<u>Restes à réaliser</u>	
. Solde	0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

## Budget annexe Lots Intercommunaux d'activités

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	108 939,80
. recettes de l'exercice	108 939,80
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	43 098,65
. dépenses de l'exercice	79 917,12
. recettes de l'exercice	64 647,05
. résultat de l'exercice	-15 270,07
. résultat de clôture 2019	27 828,58

Restes à réaliser  
. Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Location Bâtiment ZA Igé**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	126 688,12
. recettes de l'exercice	126 688,12
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	0.00
. dépenses de l'exercice	0.00
. recettes de l'exercice	0.00
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

Restes à réaliser  
. Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### **Budget annexe Bâtiments d'activités**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	20 025.24
. recettes de l'exercice	22 117.74
. résultat de l'exercice	2 092.50
. résultat de clôture 2019	2 092.50

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-50 547.23
. dépenses de l'exercice	20 363.53
. recettes de l'exercice	16 856.21
. résultat de l'exercice	-3 507.32
. résultat de clôture 2019	-54 054.55

#### Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement	63 189.35
. Solde	-63 189.35

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### **Budget annexe Pépinière d'Entreprises**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	86 650.97
. recettes de l'exercice	140 214.77
. résultat de l'exercice	53 563.80
. résultat de clôture 2019	53 563.80

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-33 056.45
. dépenses de l'exercice	59 553.63
. recettes de l'exercice	39 046.28
. résultat de l'exercice	-20 507.35
. résultat de clôture 2019	-53 563.80

Restes à réaliser  
. Solde 0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Cousette**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	23 206,83
. recettes de l'exercice	26 879,00
. résultat de l'exercice	3 672,17
. résultat de clôture 2019	3 672,17

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	-17 061,19
. dépenses de l'exercice	26 288,77
. recettes de l'exercice	35 500,04
. résultat de l'exercice	9 211,27
. résultat de clôture 2019	-7 849,92

<u>Restes à réaliser</u>	
. en dépenses d'investissement	6 300,00
. Solde	-6 300,00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Bâtiment agricole**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	26 651,01
. dépenses de l'exercice	29 027,95
. recettes de l'exercice	39 200,00
. résultat de l'exercice	10 172,05
. résultat de clôture 2019	36 823,06

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	9 640,13
. dépenses de l'exercice	25 872,32
. recettes de l'exercice	20 635,00
. résultat de l'exercice	-5 237,32
. résultat de clôture 2019	4 402,81

<u>Restes à réaliser</u>	
. Solde	0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Atelier Sineau**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>Section de fonctionnement</u>	
. résultats reportés	-40.59
. dépenses de l'exercice	8 077,20
. recettes de l'exercice	23 118,10
. résultat de l'exercice	15 040,90
. résultat de clôture 2019	15 000,31

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	-82 972,88
. dépenses de l'exercice	120 906,46
. recettes de l'exercice	216 381,00
. résultat de l'exercice	95 474,54
. résultat de clôture 2019	12 501,66

<u>Restes à réaliser</u>	
. Solde	0.00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### Budget annexe Planète Mat'

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	4 902.95
. recettes de l'exercice	26 961.67
. résultat de l'exercice	22 058.72
. résultat de clôture 2019	22 058.72

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-207 728,74
. dépenses de l'exercice	289 868,07
. recettes de l'exercice	366 349,19
. résultat de l'exercice	76 481,12
. résultat de clôture 2019	-131 247,62

#### Restes à réaliser

. Solde	0.00
---------	------

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### Budget annexe Pôle de santé

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien,

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

#### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	56 277,34
. recettes de l'exercice	56 277,34
. résultat de l'exercice	0.00
. résultat de clôture 2019	0.00

#### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-9 929,49
. dépenses de l'exercice	697 765,11
. recettes de l'exercice	906 647,01
. résultat de l'exercice	208 881,90
. résultat de clôture 2019	198 952,41

#### Restes à réaliser

. en dépenses d'investissement	2 073 818,15
. en recettes d'investissement	1 734 024,00
. Solde	-339 794,15

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe Ateliers relais**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

##### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	3 889,57
. recettes de l'exercice	6 406,53
. résultat de l'exercice	2 516,96
. résultat de clôture 2019	2 516,96

##### Section d'investissement

. résultat de clôture 2018	-2 195,53
. dépenses de l'exercice	177 207,32
. recettes de l'exercice	81 900,96
. résultat de l'exercice	-95 306,36
. résultat de clôture 2019	-97 501,89

##### Restes à réaliser

. Solde	0.00
---------	------

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

#### **Budget annexe ZA les Vaux Gomberts**

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, le Président quitte la séance au moment du vote du compte administratif. En présence de LE MOIGNE Marc, Receveur municipal, le conseil communautaire siège alors sous la présidence de THIROUARD Sébastien.

1°. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

##### Section de fonctionnement

. résultats reportés	0.00
. dépenses de l'exercice	17 173,40
. recettes de l'exercice	17 173,40
. résultat de l'exercice	0,00
. résultat de clôture 2019	0,00

<u>Section d'investissement</u>	
. résultat de clôture 2018	0,00
. dépenses de l'exercice	7 270,40
. recettes de l'exercice	7 270,40
. résultat de l'exercice	0,00
. résultat de clôture 2019	0,00
<u>Restes à réaliser</u>	
. Solde	0,00

2°. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adoptée par : 35 voix Pour, \_\_\_ voix Contre, \_\_\_ abstention(s).

### **c. Affectation du résultat 2019 – Budget Général et Budgets annexes**

#### **Budget général**

Le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	1 236 799,20
. un résultat postif pour l'exercice 2019	744 588,83
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	1 981 388,03
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-598 336,85
. un solde des restes à réaliser 2019	406 050,00
. soit un besoin de financement de	192 286,85

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	192 286,85
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	1 789 101,18

Adoptée à l'unanimité.

#### **Budget annexe Tête Noire**

Le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	1 725,63
. un résultat négatif pour l'exercice 2019	-1 307,19
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	418,44
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	459,19
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	0,00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	0,00
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	418,44

Adoptée à l'unanimité.

### **Budget annexe SPANC**

le comité syndical, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section d'exploitation</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	-520,17
. un résultat négatif pour l'exercice 2019	-5 607,21
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	-6 127,38
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	10 712,32
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	0,00
Décide d'affecter ce résultat comme suit :	
<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	0,00
<u>En section d'exploitation de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	-6 127,38

Adopté à l'unanimité.

### **Budget annexe ZA de Mâle**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0,00
. un résultat positif pour l'exercice 2019	3 601,77
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	3 601,77
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	36 323,58
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	0,00
Décide d'affecter ce résultat comme suit :	
<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	0,00
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	3 601,77

Adoptée à l'unanimité.

### **Budget annexe Pépinière d'entreprises**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0,00
. un résultat positif pour l'exercice 2019	53 563,80
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	53 563,80
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-53 563,80
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	53 563,80
Décide d'affecter ce résultat comme suit :	
<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	53 563,80
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	0,00

Adopté à l'unanimité.

### **Budget annexe Cousette**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0,00
. un résultat positif pour l'exercice 2019	3 672,17
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	3 672,17

<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-7 849.92
. un solde des restes à réaliser 2019	-6 300.00
. soit un besoin de financement de	14 149.92

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	3 672.17
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	0.00

Adopté à l'unanimité.

#### **Budget annexe Bâtiment agricole**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	26 651.01
. un résultat postif pour l'exercice 2019	10 172.05
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	36 823.06
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	4 402.81
. un solde des restes à réaliser 2019	0.00
. soit un besoin de financement de	0.00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	0.00
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	36 823.06

Adopté à l'unanimité.

#### **Budget annexe Bâtiments d'activités**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0.00
. un résultat postif pour l'exercice 2019	2 092.50
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	2 092.50
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-54 054.55
. un solde des restes à réaliser 2019	-63 189.35
. soit un besoin de financement de	117 243.90

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	2 092.50
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	0.00

Adoptée à l'unanimité.

#### **Budget annexe Ateliers relais**

le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

<u>En section de fonctionnement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0.00
. un résultat postif pour l'exercice 2019	2 516.96
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	2 516.96
<u>En section d'investissement</u>	
. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-97 501.89
. un solde des restes à réaliser 2019	0.00
. soit un besoin de financement de	97 501.89

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

<u>En section d'investissement de l'exercice 2020</u>	
. au compte 1068 (recettes)	2 516.96
<u>En section de fonctionnement de l'exercice 2020</u>	
. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	0.00

Adopté à l'unanimité.

### **Budget annexe Planète Mat'**

Le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

#### En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2018	0,00
. un résultat postif pour l'exercice 2019	22 058,72
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	22 058,72

#### En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	-131 247,62
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	131 247,62

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

#### En section d'investissement de l'exercice 2020

. au compte 1068 (recettes)	22 058,72
-----------------------------	-----------

#### En section de fonctionnement de l'exercice 2020

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	0,00
---	------

Adopté à l'unanimité.

### **Budget annexe Atelier Sineau**

Le conseil communautaire, constatant que le Compte Administratif présente :

#### En section de fonctionnement

. un résultat de clôture de l'exercice 2018	-40,59
. un résultat postif pour l'exercice 2019	15 040,90
. soit un résultat de clôture de l'exercice 2019	15 000,31

#### En section d'investissement

. un résultat de clôture de l'exercice 2019	12 501,66
. un solde des restes à réaliser 2019	0,00
. soit un besoin de financement de	0,00

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

#### En section d'investissement de l'exercice 2020

. au compte 1068 (recettes)	0,00
-----------------------------	------

#### En section de fonctionnement de l'exercice 2020

. le solde au compte 002 (Résultat reporté)	15 000,31
---	-----------

Adopté à l'unanimité.

### **d. Amortissement comptable des bâtiments Ateliers Relais, Atelier Sineau et Planète Mat'**

En application des dispositions de l'article R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales constituent des dépenses obligatoires pour les collectivités dont la population est supérieure à 3500 habitants, les dotations aux amortissements des biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement du droit d'usage et non affecté directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service administratif.

Suite à l'achèvement des travaux de construction des 3 ateliers relais sur la ZI la Croix Verte ainsi que l'atelier Sineau sur la ZA de Mâle et des baux consentis avec les locataires, il convient de se prononcer sur la durée d'amortissement de ces ateliers proposée à 25 ans.

***Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé de la vice-Présidente et en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE :***

- de fixer la durée d'amortissement des 2 ateliers relais sur la Zone industrielle de La Croix Verte à une durée de 25 ans.***
- de fixer la durée d'amortissement de l'atelier Sineau sur la Zone industrielle de Mâle à une durée de 25 ans.***
- de fixer la durée d'amortissement de l'atelier Planète Mat' sur la Zone industrielle de La Croix Verte à une durée de 25 ans.***

**e. Autorisation d'engagement, de liquidation, de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget général et budgets annexes de l'exercice 2019**

Vu l'article 15 de la loi n° 88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation qui permet aux communes, sur autorisation du Conseil municipal (et par extension) aux Communautés de Communes, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice précédent, non comprises les dépenses afférentes au remboursement de la dette,

Vu l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dépenses d'investissements des budgets primitifs (chapitres 20, 21 et 23) et des décisions modificatives 2019,

Budgets	Chapitres	Crédits votés BP 2019	RAR 2018	Crédits ouverts au titre DM	Montant total à prendre en compte	Crédits pouvant être ouverts par assemblée délibérante
Général	20	45600 €	600 €	0	46 200 €	11 550 €
	21	349 815 €	219 842 €	0	569 657 €	142 414.25 €
	23	2 539 400 €	227 609 €	0	2 767 009 €	691 752.25 €
Cousette	21	2319 €	0	8 625 €	10 944 €	2 736 €
Bâtiment agricole	21	5 598.13 €	0	0	5 598.13 €	1 399.53 €
Bâtiments d'activités	23	36 000 €	0	30 075 €	66 075 €	16 518.75 €
PSLA	21	7310 €	0	3 500 €	10 810 €	2 702.50 €
Atelier Sineau	21	3 000 €	0	0	3 000 €	750 €
	23	5 799 €	116 721 €	0	122 520 €	30 630 €
Ateliers relais	21	1 331€	0	0	1 331 €	332.75 €
	23	7 136.69 €	158 789 €	-3 850 €	162 075.69 €	40 518.92 €
Planète Mat'	21	3 036 €	0	0	3 036 €	759 €
	23	1 040 €	251 506 €	16 220 €	268 766 €	67 191.50 €

**Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de la vice-Présidente et en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE :**

**- D'autoriser le Président ou son représentant à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% du montant des prévisions budgétaires 2019 du budget principal et des budgets annexes comme totalisées ci-dessus pour chacun d'eux.**

**4. Culture : subvention à l'association Unimusic**

L'ex-Communauté de Communes du Val d'Huisne a soutenu pendant une dizaine d'années via l'orchestre philharmonique de Saint Germain de la Coudre l'organisation d'ateliers musique, en proposant principalement des cours de guitare et de piano. L'organisation n'étant plus conforme à la réglementation, une réflexion a été amorcée en 2018 pour la poursuite de ces ateliers sous une autre forme, d'autant que l'association de l'orchestre philharmonique ne souhaitait plus intégrer les « ateliers musique » dans sa structure juridique.

L'association UNIMUSIC a donc été sollicitée en 2018 pour intégrer les ateliers musique du Val d'Huisne dans sa propre association.

UNIMUSIC est une école de musique associative créée en 2011, dont le siège est implanté sur la commune de Bellême et qui dispense des cours de multiples instruments (Guitares classiques et électriques, Basse, Piano/synthé, Accordéon, Saxophone, Chant, Batterie, Corporythme, éveil musical, Batucada (percussions), etc.)

Le projet consistait d'une part à reprendre les ateliers existants sur le Val d'Huisne, mais également à étoffer l'offre en proposant l'ensemble des ateliers animés par l'école de musique de Bellême sur tout le territoire, dans l'objectif d'harmoniser l'offre sur l'ensemble de la Communauté de Communes.

A la rentrée 2018, l'association Unimusic a donc repris l'organisation de ces ateliers. Une convention de partenariat a donc été conclue dans l'objectif de définir le partenariat et notamment les conditions de soutien financier de la Communauté de Communes.

Ainsi, une subvention de 35 000 € avait été allouée pour l'année musicale 2018-2019 à l'association pour l'organisation de l'offre sur l'ensemble du territoire. Lors de la commission du 28 janvier 2020, l'association a présenté son bilan d'activité et son budget prévisionnel pour l'année 2019-2020.

Au total, l'école compte, depuis la rentrée 2019, 113 élèves au total dont :

- 50 élèves au Theil,
- 63 élèves à Bellême, une baisse est constatée suite à l'arrêt de l'activité éveil musical (départ du professeur qui sera prochainement remplacé)

L'offre s'est donc étoffée du côté du Val d'Huisne puisque les ateliers sont passés de 3 à 9 instruments.

Le budget réalisé 2018 – 2019 présentait un déficit de 3 715 €, lié à une surfacturation de l'URSSAF (6 000 €) qui sera régularisée en 2020.

Le prévisionnel 2019-2020 présente un excédent de 3 053 €.

***Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du vice-Président et en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE :***

***- De valider l'attribution d'une subvention de 35 000 € pour l'année 2019-2020, à verser en 2 fois (février et septembre 2020).***

## **5. Scolaire – Enfance - Jeunesse**

### **a. Ecole : Demande de subvention DETR 2020**

Depuis 2018, un plan d'investissement numérique important a été déployé sur les différents sites scolaires : l'objectif étant d'équiper entre autres l'ensemble des classes de vidéoprojecteurs interactifs et de tablettes tactiles.

Ainsi, les sommes de 48 800 € en 2018 et de 44 000 € en 2019 ont été consacrées à un programme d'investissement pluriannuel.

Pour l'année 2020, les écoles suivantes pourraient bénéficier d'une nouvelle vague d'investissement :

- 2 vidéoprojecteurs interactifs avec 2 ordinateurs portables dédiés à leur utilisation et 1 tableau triptyque et 1 tableau diptyque, à l'école de Ceton,
- 2 tablettes à l'école de La Rouge,
- 4 tablettes et 4 PC portable à l'école de Mâle,
- 1 PC portable à l'école de Bellême
- 1 PC portable à l'école de St Hilaire
- 5 PC fixes + 1 écran à l'école du Theil sur Huisne

Il est proposé de solliciter une subvention DETR dans le cadre de la ligne 5.1 « Informatisation des écoles » à hauteur de 50 %.

Le plan de financement serait le suivant :

	HT	TTC
<b>Dépenses</b>		
Matériel informatique	13 364,00 €	16 036,80 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>13 364,00 €</b>	<b>16 036,80 €</b>
	HT	TTC
<b>Recettes</b>		
Subvention DETR (50 %)	6 682,00 €	
FCTVA	2 630,68 €	
Autofinancement	6 724,12 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>16 036,80 €</b>	

**Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du vice-Président et en avoir délibéré, décide à l'UNANIMITE :**

**- De solliciter l'attribution d'une subvention DETR 2020 d'un montant de 50% du montant prévisionnel hors taxe, soit 6 682 € pour l'acquisition du matériel informatique présenté ci-dessus.**

**b. Semaine de la Petite Enfance**

En mars 2019, les services de la Communauté de Communes ainsi que l'association Familles Rurales avaient organisé plusieurs évènements dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance.

Les structures de la crèche du Theil et de Bellême, les Relais Assistants Maternels Enfants Parents du Theil et de Bellême, la piscine de Ceton ainsi que les Médiathèques de Bellême et du Theil souhaitent renouveler cette opération au regard du succès et de la dynamique rencontrés en 2019.

L'objectif étant de proposer aux familles du territoire différentes activités tout au long de la semaine et de faire découvrir les différents services proposés aux familles sur notre territoire en proposant des temps ludiques et/ou créatifs.

Au programme : spectacles petite enfance, ateliers d'éveil musical, gym bébé, ateliers bien être parents enfants, cinéma, ouverture de la ludothèque, spectacle et séance de bébés nageurs à la piscine.

Le coût des différentes animations est estimé à environ 3 560 €, une subvention de la CAF de 50 % a été sollicitée.

Afin de garantir le succès de cette opération et de maximiser la fréquentation, il est proposé que les activités soient accessibles gratuitement aux familles :

- Gratuité des spectacles et activités proposées (baby gym, éveil...),
- Accès gratuit à la piscine de Ceton pour les bébés nageurs le samedi 28 mars,
- Séance de cinéma (cinéma St Louis) : prise en charge par la CdC des frais d'entrée (tarif préférentiel)

**Le Conseil, après avoir entendu l'exposé du vice-Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**- De valider les gratuités proposées ci-dessus dans le cadre de la semaine de la Petite Enfance du 21 mars au 4 avril 2020.**

**6. Informations diverses**

**Santé :** le Conseil de l'Ordre des Médecins annonce la mise en place d'une santé mobile : passage d'un bus de médecins libéraux retraités dans les communes non dotées de médecins. Il s'agira de consultation de pathologie rapide ou de patients sans médecin traitant. Une demande a été faite pour les communes de Val-au-Perche et Saint-Germain-de-la-Coudre.

**Prochain conseil :** 12 mars 2020

**7. Questions diverses**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22H00.

Vu pour être affiché, le

Le Président,

**Serge CAILLY**

